

Jeu concours – Spectacles culturels 2025 Post Facebook

Règles de participation

Conditions:

- Aimer la publication
- Commenter la publication en répondant « je participe »

Tirage au sort:

- Le concours se termine le mercredi précédent la date du spectacle (par exemple : le mercredi 15 janvier 2025 pour le spectacle du samedi 18 janvier 2025)
- Cinq gagnant.e.s seront tirés au sort pour remporter deux places chacun.e
- Les gagnant.e.s seront contacté.e.s le mercredi en question par le compte officiel de Thônex : Ville de Thônex
- Attention aux faux comptes ou utilisateurs qui pourraient essayer de vous contacter. Le seul et unique compte qui annoncera les gagnants est <u>Ville de</u> <u>Thônex</u>!

Mentions légales

- Ce concours est organisé par la Ville de Thônex sur le compte Facebook officiel de la Commune de Thônex, Ville de Thônex.
- Les gagnant.e.s remportent 2 billets pour le spectacle culturel qui sera mentionné dans la publication Facebook et qui se déroulera à l'Espace culturel du Bois-Des-Arts.
- En participant, les utilisateurs acceptent les règles d'utilisation susmentionnées.
- Les billets gagnés ne peuvent être ni repris, ni échangés, ni revendus.
- Le tirage au sort est réalisé de manière aléatoire par les organisateurs à la discrétion des participants. Les gagnant.e.s seront contacté.e.s en réponse à leur commentaire et en message privé via Facebook Messenger.
- Ce jeu concours n'est ni sponsorisé, ni administré par Facebook. Les participants dégagent Facebook de toute responsabilité et acceptent les conditions d'utilisation de la plateforme.